

Politique de l'Union en matière d'emploi et d'affaires sociales

Défendre l'emploi, développer les compétences et protéger les travailleurs



Que fait l'Union européenne ?

Les économies européennes se remettent progressivement de la crise financière. Le défi qui se pose désormais est la lutte contre le chômage et le renforcement de la cohésion sociale. Comment l'Europe peut-elle y contribuer activement alors que l'Union européenne n'a qu'une influence limitée sur les politiques en matière d'emploi et d'affaires sociales ? Ce sont les États membres qui sont responsables au premier chef; toutefois, l'Union européenne coordonne et suit de près les politiques nationales afin d'encourager les pratiques les plus efficaces en ce qui concerne l'emploi, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et les retraites, par exemple. Elle légifère également et contrôle l'application de cette législation dans des domaines tels que les droits au travail et la coordination des systèmes de sécurité sociale.

Le Groupe PPE au Parlement européen (PE) a toujours été une force motrice de l'action de l'Union pour l'emploi et la politique sociale. Nous œuvrons pour accroître la capacité de l'Union européenne à lutter contre le chômage et à améliorer les conditions de vie et de travail des citoyens européens. En pratique, cela consiste à donner la priorité aux actions en faveur de **l'emploi des jeunes**, d'un **marché du travail où chacun a sa place** et de la **mobilité des travailleurs**.

«La politique sociale a des effets sur la vie de tous les citoyens. À une époque où un taux de chômage inacceptable persiste dans l'Union et où l'afflux sans précédent de migrants et de réfugiés représente un défi pour nos systèmes sociaux, le Groupe PPE au Parlement européen propose des réformes pour sauvegarder nos systèmes de santé et de protection sociale.»

David Casa, MdPE (Malte)

Coordinateur du Groupe PPE à la commission de l'emploi et des affaires sociales (EMPL) du Parlement européen



La lutte contre le chômage des jeunes et le chômage de longue durée figure en tête de nos priorités. Les taux élevés de chômage des jeunes – quatre millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans sont actuellement sans emploi – témoignent des difficultés des jeunes à trouver du travail. Le Groupe PPE a par conséquent approuvé des programmes européens, comme la **garantie pour la jeunesse** de l'Union et **Erasmus+**, qui facilitent la recherche d'emploi des jeunes ou la poursuite de leurs études et de leur formation, et encouragent l'entrepreneuriat.

Le nombre de chômeurs de longue durée a doublé entre 2008 et 2014; ceux-ci représentent actuellement la moitié du nombre total de chômeurs dans l'Union européenne. Au début de l'année 2016, le chômage de longue durée touchait 10,5 millions de personnes (4,3 % de la population active de l'Union), dont 63 % étaient sans emploi depuis plus de deux ans. En matière de lutte contre le chômage de longue durée, le Groupe PPE a soutenu les initiatives concrètes de la Commission Juncker, comme le **Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI)**, qui vise à stimuler la création d'emplois et la reprise économique ainsi qu'à consolider la justice sociale en Europe.

Les politiques européennes doivent également tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie, lutter contre la discrimination et favoriser les environnements adaptés aux plus âgés. Le Groupe PPE encourage les actions qui permettent un vieillissement actif sur le lieu de travail. Nous soutenons également l'apprentissage tout au long de la vie afin d'aider les personnes à s'adapter à un monde qui évolue rapidement. En outre, l'intégration des migrants est importante pour le bon fonctionnement d'une Europe sociale moderne.

Le droit à la **libre circulation des travailleurs** dans l'Union européenne est l'un des piliers du marché unique. Le Groupe PPE estime que la mobilité des travailleurs stimule le développement économique et la cohésion sociale de l'Union européenne. En 2016, le Groupe PPE a été le principal artisan de la loi visant à réorganiser le réseau européen de services de l'emploi (**EURES**), qui aide les demandeurs d'emploi à trouver du travail à l'étranger.



1. Favoriser l'emploi des jeunes

Le chômage atteint un niveau inacceptable dans l'Union européenne. Sur près de 21 millions de chômeurs au total, plus de 4 millions sont âgés de 15 à 24 ans. La création d'emplois pour les jeunes constitue dès lors une priorité absolue pour le Groupe PPE au Parlement européen. À cet effet, nous avons soutenu **l'initiative pour l'emploi des jeunes** et la **garantie pour la jeunesse**.

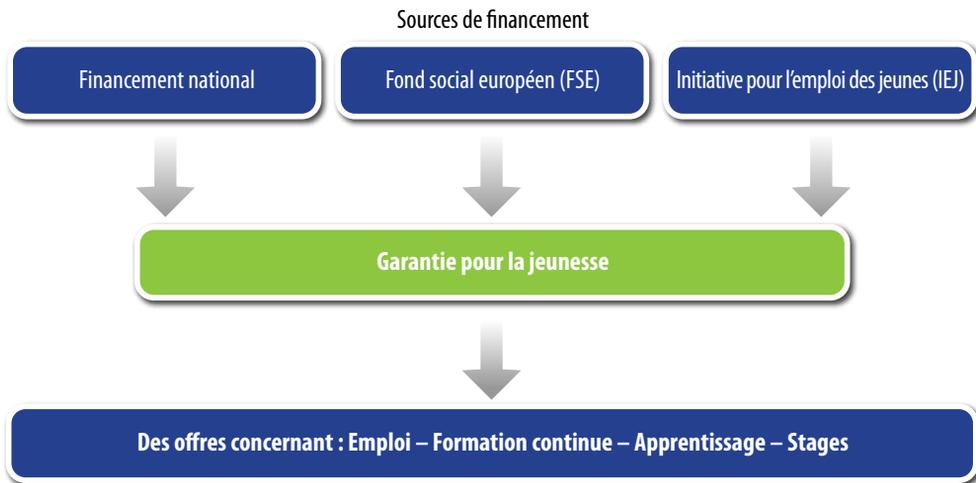
L'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) et la garantie pour la jeunesse

L'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) est l'une des **principales ressources financières de l'Union** pour soutenir la mise en œuvre de la **garantie pour la jeunesse**. En vertu de cette dernière, les États membres doivent mettre en place des mesures visant à garantir que les jeunes de moins de 25 ans reçoivent une offre intéressante d'emploi, de formation supplémentaire, d'apprentissage ou de stage **dans les quatre mois suivant leur sortie de l'école ou le début de leur période de chômage**.

Depuis le début de la mise en œuvre de la garantie en 2013, 14 millions de jeunes se sont inscrits au programme et 9 millions d'entre eux ont accepté une offre. Le nombre de jeunes sans emploi a baissé de 1,4 million dans l'Union européenne, tandis que celui de jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation a diminué de 700 000.

Comme le taux de chômage reste très élevé, le Groupe PPE a soutenu la proposition faite par la Commission en septembre dernier, qui consiste à revoir à la hausse, de 6,4 à 8,4 milliards d'euros, le budget de l'IEJ pour la période 2014-2020.

Vue d'ensemble du financement de la garantie pour la jeunesse



Source: ECA

«Le chômage des jeunes constitue une menace pour l'avenir de l'Europe. Nous soutenons donc les mesures qui aident les jeunes à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour trouver un emploi.»

Tom Vandenkendelaere, MdPE (Belgique)
Membre suppléant du Groupe PPE à la commission de l'emploi
et des affaires sociales (EMPL) du Parlement européen



La garantie pour la jeunesse à l'œuvre

118 nouveaux emplois pour les jeunes à Vilnius

Un projet pilote mené à Vilnius (Lituanie) dans le cadre de la garantie pour la jeunesse aide les demandeurs d'emploi à s'insérer dans le marché du travail et à présenter des demandes de stage.

Action : le programme comprend un cycle de trois séminaires axés sur la participation au marché du travail, puis un salon de l'emploi, et s'achève par une séance consacrée au conseil et à la communication. Après le cycle de séminaires, chaque jeune est orienté vers un employeur auprès duquel il effectuera un stage (d'une durée d'un mois maximum).

Résultat : 270 jeunes ont bénéficié directement du projet. À l'issue du programme, 44 % des participants ont été recrutés et 80 % de ceux-ci ont reçu une offre d'emploi durable.

Source: Commission européenne

«Le Groupe PPE au Parlement européen tient résolument à donner un coup de pouce aux PME, qui constituent la principale source de création d'emplois et de croissance et se situent par conséquent au cœur de l'économie de l'Union européenne.»

Elisabeth Morin-Chartier, MdPE (France)
Membre du Groupe PPE à la commission de l'emploi
et des affaires sociales (EMPL) du Parlement européen



Les systèmes d'éducation et de formation relèvent de la compétence de chaque pays de l'Union européenne, mais cette dernière aide les États membres à **fixer des objectifs communs** et à **échanger leurs bonnes pratiques**. Pour le Groupe PPE, force politique majeure du Parlement européen, l'éducation, qui permet aux jeunes d'améliorer leurs compétences professionnelles et leur employabilité, est une priorité politique absolue.

Sous la conduite du Groupe PPE, le Parlement européen a agi avec succès en faveur d'un nouveau programme **Erasmus+**, version étoffée du programme Erasmus. Au cours de la période budgétaire 2014-2020, le Groupe PPE a réussi à faire augmenter considérablement, à savoir de 40 %, le financement alloué au programme Erasmus+, de manière à permettre à plus de quatre millions d'Européens d'étudier, de se former, d'acquérir de l'expérience professionnelle ou d'effectuer un bénévolat dans un autre pays sur la période 2014-2020.

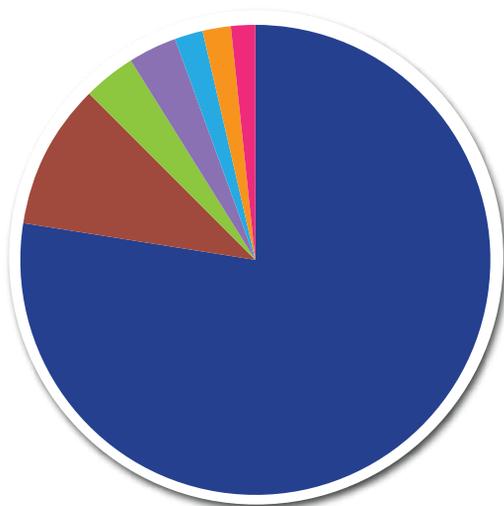
Erasmus+: une réussite européenne

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport en Europe. Son budget de 14,7 milliards d'euros permettra à plus de quatre millions d'Européens d'étudier, de se former, d'acquérir de l'expérience ou de faire du bénévolat à l'étranger.

En 2016, le budget **a augmenté de près de 300 millions d'euros**, ce qui représente une hausse de près de 13 % par rapport à l'année précédente. Le programme vise particulièrement à encourager les projets favorisant l'intégration sociale, notamment des réfugiés et des migrants, ainsi que les projets de prévention de la radicalisation.

Entre son lancement en 1987 et la fin de l'année scolaire 2013-2014, le programme Erasmus a accompagné 3,3 millions d'étudiants Erasmus et 470 000 professionnels.

Allocation du budget du programme Erasmus+ Programme 2014-2020



- Éducation et formation (77,5%)
- Jeunesse (10%)
- Facilité de prêt étudiant (3,5%)
- Agences nationales (3,4%)
- Coûts administratifs (1,9%)
- Jean Monnet (1,9%)
- Sport (1,8%)

Source: Commission européenne, Erasmus+ 2014-2020

*«Nous devons assurer la solidarité entre la jeune et l'ancienne génération.
C'est pourquoi nous devons soutenir des mesures favorisant la participation active des
travailleurs jeunes et âgés, tant sur le marché de l'emploi que dans la vie sociale en général.»*

Heinz K. Becker, MdPE (Autriche)
Vice-coordonateur du Groupe PPE à la commission de l'emploi
et des affaires sociales (EMPL) du Parlement européen



2. Un marché du travail inclusif

Le Groupe PPE au Parlement européen s'efforce de mettre en place une société fondée sur la solidarité. La promotion du modèle social européen est cruciale si nous voulons que les valeurs européennes aient un impact dans un monde en mutation rapide. Il nous appartient d'adapter l'Union européenne aux besoins du XXI^e siècle en fixant les bonnes priorités et en rapprochant l'Union de ses citoyens. Le **Fonds social européen (FSE)** finance la politique de l'emploi et la politique sociale. Le programme **Europe 2020** est un programme décennal pour une croissance économique intelligente, durable et inclusive dans l'Union européenne et il oriente toutes les actions de l'Union européenne.

Pour atteindre les objectifs **Europe 2020**, le Groupe PPE a agi dans les domaines suivants :

- actions visant à intégrer les demandeurs d'asile et les réfugiés, y compris des mesures d'enseignement et de formation professionnelle, ainsi que des stages, pour identifier le potentiel des personnes et renforcer leur intégration;
- soutien en faveur de mesures qui visent à lutter contre le chômage de longue durée. Le Groupe PPE est favorable à l'échange de bonnes pratiques avec les États membres quant à la façon d'intégrer au mieux les chômeurs de longue durée;
- demande de mesures supplémentaires, par exemple l'organisation de cours en ligne pour l'acquisition de compétences électroniques, en faveur de l'intégration de la génération des personnes âgées de plus de 50 ans sur le marché du travail, en entreprise, dans l'enseignement ou la formation, afin d'éviter le chômage de longue durée et le risque d'exclusion sociale;

- soutien à des mesures qui assurent un partage équilibré des responsabilités familiales et s'attaquent à l'écart de rémunération entre hommes et femmes. Le Groupe PPE souscrit à la feuille de route de la Commission qui relève les défis de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée rencontrés par les familles qui travaillent;
- promotion d'actions qui luttent contre la discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. La législation de l'Union européenne sur l'égalité de traitement fixe les niveaux minimums de protection qui s'appliquent à toute personne vivant et travaillant dans l'Union européenne. Le Groupe PPE encourage les États membres à aller plus loin et à adopter des mesures légales encore plus fortes.

Qu'est-ce que le Fonds social européen (FSE) ?

Institué en 1957, Le FSE est le principal dispositif européen de soutien à l'emploi : il intervient pour aider les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité et pour offrir des perspectives professionnelles plus équitables à tous les citoyens de l'UE. Pour ce faire, il investit dans le capital humain de l'Europe – ses travailleurs, ses jeunes et tous les demandeurs d'emploi. Avec un budget de 74 milliards d'euros pour la période 2014-2020, le FSE améliore les perspectives d'emploi de millions d'Européens, en portant une attention particulière aux personnes qui éprouvent le plus de difficultés à trouver un emploi.

«Le Groupe PPE au Parlement européen s'efforce de combattre la discrimination fondée sur l'âge et de mettre en place des incitations et des opportunités permettant aux travailleurs âgés de plus de 60 ans de transmettre leurs connaissances et leur expérience.»

Thomas Mann, MdPE (Allemagne)
Membre du Groupe PPE à la commission de l'emploi
et des affaires sociales (EMPL) du Parlement européen



Le Fonds social européen à l'œuvre

'Senza più Paura' (« Ne plus avoir peur »)

Pendant deux ans, entre 2012 et 2014, le projet «Senza più Paura» (« Ne plus avoir peur »), mis au point par les autorités régionales du Piémont, et largement financé par le FSE, est parvenu à libérer 311 femmes de la violence domestique, la traite humaine et la prostitution.

Des femmes originaires d'Italie, d'Europe et du reste du monde, qui ont été victimes de sévices (217 ont subi des violences et 94 ont été victimes de la traite et d'une forme grave d'exploitation) sont parvenues à mener de nouvelles vies grâce à ce programme.

Un accueil personnel, l'assistance, la sécurité, l'orientation, l'entrée sur le marché du travail et l'indépendance sont les principaux volets du programme, qui comprend 17 projets et bénéficie de l'aide, des compétences et du soutien d'un réseau de 122 associations et organismes locaux.

Source : Commission européenne

La stratégie Europe 2020 en bref

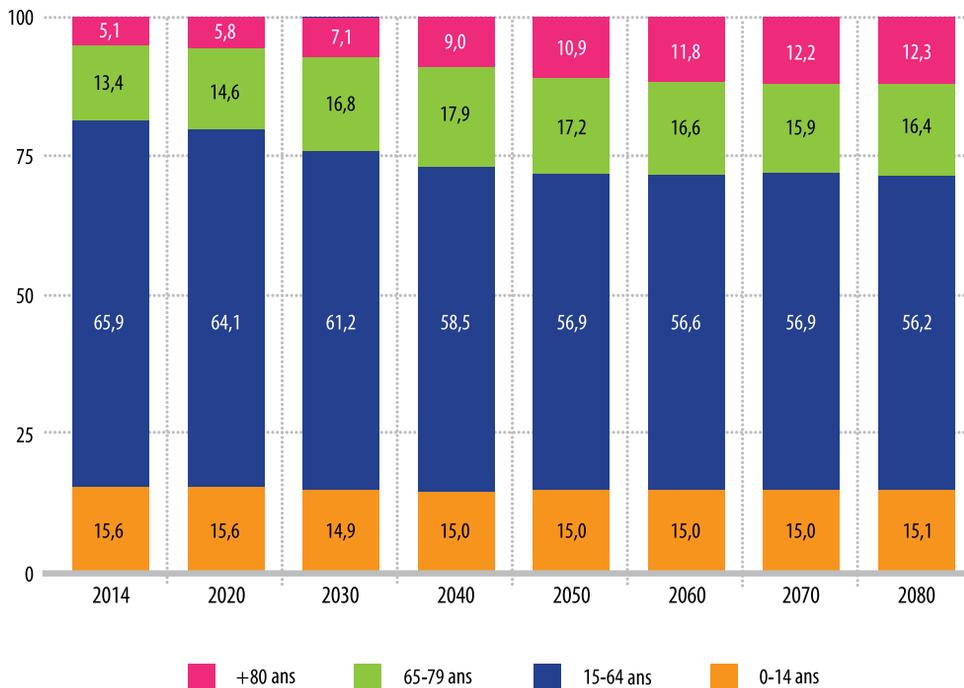
La stratégie Europe 2020 est la stratégie décennale de l'Union pour l'emploi et la croissance. Elle a été lancée en 2010 pour créer les conditions d'une croissance intelligente, durable et inclusive.

Cinq grands objectifs ont été fixés, l'UE étant censée les atteindre avant la fin de 2020. Il s'agit de l'emploi ; des actions de recherche et de développement ; du climat et de l'énergie ; de l'enseignement ; de l'intégration sociale et de la réduction de la pauvreté.

Les progrès sur la voie des objectifs de la stratégie Europe 2020 sont encouragés et surveillés au moyen du Semestre européen, cycle annuel de l'Union européenne de coordination économique et budgétaire.

Structure de la population par groupes d'âges, UE-28, 2014-2080

(% du total de la population)



Source : Eurostat, juillet 2015

3. Mobilité des travailleurs

La libre circulation des travailleurs est **l'une des quatre libertés fondamentales** sur lesquelles repose le marché unique de l'Union européenne. C'est l'une des principales valeurs de l'Union européenne et un élément fondamental de la citoyenneté de l'Union, qui **peut revêtir plusieurs formes** : séjour permanent dans un autre pays, franchissement quotidien ou hebdomadaire de la frontière, ou séjour de courte durée dans le cadre d'un détachement de travailleurs.

À l'heure actuelle, un peu plus de 7 millions de citoyens de l'Union travaillent et vivent dans un pays de l'Union autre que le leur. Ils représentent 3,3 % de l'emploi total dans l'Union européenne. Près de 78 % des citoyens de l'Union européenne en âge de travailler qui résident dans un autre pays de l'Union sont économiquement actifs et leur taux d'emploi atteint 68 %, 3,5 points de pourcentage de plus que la moyenne de ceux qui résident dans le pays dont ils ont la nationalité.

Au total, quelque 1,1 million de personnes vivent dans un pays mais travaillent dans un autre (travailleurs frontaliers ou transfrontaliers) et environ 1,2 million de personnes sont détachées chaque année dans un autre pays pour un projet de courte durée.

Le Groupe PPE au Parlement européen croit fermement que la mobilité transnationale des citoyens européens à travers le marché unique peut également contribuer à lutter contre les déséquilibres actuels des niveaux d'emploi entre États membres. L'objectif est de mettre en place un marché du travail de l'Union européenne à la fois dynamique et intégré, en lieu et place de 28 marchés divergents, tout en évitant les abus et les distorsions.



L'approche du Groupe PPE concernant la promotion de la mobilité du travail est centrée sur :

l'accroissement de la mobilité des travailleurs : par une meilleure mise en œuvre des droits des travailleurs, par une réduction des obstacles administratifs à la mobilité et par l'assurance d'une bonne concordance entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

La transférabilité des droits à pension et la santé transfrontalière: le Groupe PPE s'est félicité de la nouvelle possibilité, pour les retraités, de **s'installer à l'étranger pour leur retraite** sans perdre leurs droits à pension. Néanmoins, des efforts restent à fournir dans ce domaine, car les citoyens européens ne devraient pas avoir à s'inquiéter de perdre la valeur de leur pension lorsqu'ils se déplacent dans l'Union européenne pour des raisons professionnelles.

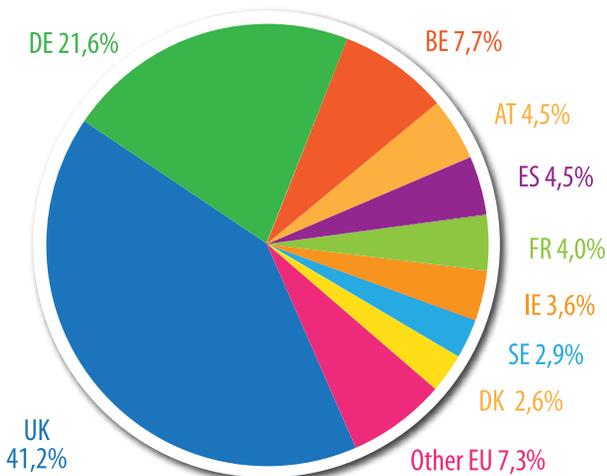
La promotion de la mobilité des jeunes : la mobilité des citoyens dans les domaines de l'enseignement et de la formation est essentielle pour des raisons culturelles et économiques. Elle contribue à promouvoir le concept de citoyenneté européenne et à stimuler la compétitivité de l'Union.

EURES: Comment l'UE facilite la mobilité des travailleurs

L'Union européenne facilite la mobilité des travailleurs, en particulier en sensibilisant les jeunes aux possibilités d'emploi dans d'autres pays. **EURES** fournit des services d'information, de conseil et de recrutement/placement (mise en relation de l'offre et de la demande) aussi bien aux travailleurs et aux employeurs qu'à tous les citoyens désireux de profiter du droit à la libre circulation des travailleurs. EURES est un réseau de coopération entre la Commission européenne, les services publics de l'emploi de 28 États membres et leurs partenaires. Il se compose d'environ 1 000 conseillers EURES qui travaillent à des questions de mobilité transnationale et transfrontalière. Le réseau humain est complété par le portail sur la mobilité de l'emploi EURES, qui donne accès à environ 1,4 million de vacances d'emploi et plus d'un million de CV à travers l'Europe. Il y a, en moyenne, plus d'un million de visiteurs sur le portail EURES par mois.

Travailleurs salariés qui ont établi leur résidence dans un État membre de l'Union européenne au cours des deux dernières années (2014)

UE-28 (Total) : 1.1 million de personnes



Source : Eurostat



«Nous avons besoin d'un marché intérieur équitable, et pas seulement de libre mobilité. Les citoyens doivent avoir la possibilité de travailler dans les mêmes conditions que les ressortissants de l'État membre d'accueil.»

Jeroen Lenaers, MdPE (Pays-Bas)

Membre du Groupe PPE à la commission de l'emploi
et des affaires sociales (EMPL) du Parlement européen

Follow us



Publié par: Équipe Publications
Service Presse et Communications
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens)
au Parlement européen

Editeur responsable: Pedro López de Pablo

Auteurs: David Stellini et Mark Dunne

Responsable: Greet Gysen

Coordination: Marilena Deriu (Révision: Pascaline Raffegau)

Adresse: Parlement européen
60 Rue Wiertz
B-1047 – Bruxelles

Publié en : Mars 2017

Internet: www.eppgroup.eu

E-mail: epp-publications@ep.europa.eu

Copyright: Groupe PPE au Parlement européen

